

## **OFFRE D'EMPLOI – COORDONNATEUR / COORDONNATRICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Porte d'entrée de la région des Laurentides, la MRC de Thérèse-De Blainville connaît une croissance exceptionnelle. Elle regroupe près de 160 000 habitants répartis dans sept villes : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse. Elle offre également les avantages de l'attractivité de la région métropolitaine de Montréal, ajoutée aux multiples avantages d'une zone suburbaine. La MRC est une composante de la Communauté métropolitaine de Montréal

Le territoire est baigné par la rivière des Mille Îles, traversé par trois autoroutes (A-13, A-15 et A-640) et desservi par une ligne de trains de banlieue et par de nombreux circuits d'autobus. On y retrouve de grands parcs industriels, une vaste zone agricole, des centres commerciaux, des écoles primaires et secondaires, un collège, un pôle universitaire, des cliniques médicales, des restaurants, théâtres et cinémas, et une population jeune et scolarisée. Il s'agit d'un milieu rempli d'opportunités pour les ménages et pour les investisseurs, offrant qualité de vie, environnement naturel et vitalité culturelle, et ces atouts sont bien compris comme en fait foi un taux de croissance démographique et économique exceptionnel au Québec.

### **Responsabilités**

En collaboration avec les services concernés des villes constituantes et avec les autres partenaires, le coordonnateur de l'aménagement du territoire et de l'environnement de la MRC de Thérèse-De Blainville aura la responsabilité de coordonner, planifier et gérer l'ensemble des dossiers qui ont trait à l'aménagement du territoire et à l'environnement dans la MRC.

### **Principales tâches**

Sous l'autorité du directeur général et secrétaire-trésorier, le coordonnateur de l'aménagement du territoire et de l'environnement exerce les principales tâches et fonctions suivantes:

- planifie, gère et organise le Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement;
- conseille les membres du conseil de la MRC et le directeur général en matière d'aménagement et d'environnement du territoire de la MRC;
- collabore à l'élaboration, la révision et l'application du schéma d'aménagement et de développement du territoire et recommande les modifications nécessaires;
- participe aux activités du Service conformément aux tâches et responsabilités qui lui sont dévolues par la direction générale;
- soumet au directeur général le contenu de divers documents tels que des ententes, des orientations gouvernementales, des projets de règlements ou tout autre document pertinent;
- coordonne et prépare les travaux de divers comités ponctuels de réflexion et d'action en lien avec la mission du Service et les obligations du poste;
- participe aux séances du conseil lorsque requis et assume tout autre mandat relié à l'aménagement du territoire et à l'environnement;
- apporte son expertise concernant tout dossier relevant de son champ de compétence;
- analyse les projets d'amendement aux plans et règlements d'urbanisme des villes en vue de délivrer des certificats de conformité;
- Assiste et collabore avec les villes pour la réalisation de leurs projets d'aménagement et de développement
- exerce toute autre tâche connexe en lien avec la mission du Service.

### **Exigences**

### **Qualités recherchées**

- Détenir d'excellentes aptitudes en relations interpersonnelles et interprofessionnelles;
- Posséder de très bonnes capacités de communication et d'apprentissage;
- Capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément (gestion du temps et des priorités);
- Démontrer une approche multidisciplinaire et une ouverture aux principes du développement durable;
- Être disponible (réunions occasionnelles en soirée)
- Esprit d'analyse, innovation, maturité, dynamisme et autonomie.

### **Critères d'emploi**

- Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en urbanisme ou en aménagement du territoire (un diplôme de deuxième cycle est un atout);
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente en rapport direct avec le poste;
- Connaître les dispositions principales de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de la Loi sur la Qualité de l'environnement et de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;
- Connaître les enjeux de l'aménagement du territoire et de l'environnement dans la perspective de la CMM (PMAD);
- Posséder une bonne connaissance de la géomatique et des logiciels utilisés dans le cadre de ses fonctions;
- Posséder une bonne connaissance en environnement ou développement durable sera considérée comme un atout;
- Être membre de l'Ordre des urbanistes est un atout;
- Détenir un permis de conduire valide et posséder un véhicule.

### **CANDIDATURE**

Les personnes intéressées par ce poste et répondant aux exigences et qualifications requises sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 31 mai 2016 à l'attention de M. Kamal El-Batal, directeur général de la MRC de Thérèse-De Blainville par courriel à [rh@mrc-tdb.org](mailto:rh@mrc-tdb.org). L'entrée en fonction est prévue au début du mois de juillet 2017.

*Note 1 : Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*

*Note 2 : Le poste de coordonnateur de l'aménagement du territoire et de l'environnement est de type CDD renouvelable (Contrat à durée déterminée).*

Donné le 12 mai 2017  
Par Kamal El-Batal  
Directeur général